

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Orne
Mairie de Montilly sur Noireau

EXTRAIT PROCES-VERBAL

**Séance du conseil municipal du
13 février 2023**

- 1. Foire**
 - a. Tarifs 2023**

Antoine Gérard, commissaire général de la Foire, présente les tarifs 2023 de la foire St Denis

TARIFS DE LA FOIRE 2023					
SECTEUR	ACTIVITE	METIER	Prix unitaire	Minimum à atteindre	Unité de mesure
Animaux	Animaux		Gratuit		
	Déballage accessoires ou aliments animaux	Accessoires animaux	12,00 €	36,00 €	ml
Déballage Alimentaire	Boulangeries-Pâtisseries	Boulangerie-Pâtisserie	15,00 €	40,00 €	ml
	Vins spiritueux Alcool	Viticulteur	4,50 €	50,00 €	m ²
	Galettes Pizzas Fromages	Galettes/Crêpes	20,00 €	120,00 €	ml
		Pizzas			
	Fruits légumes	Fromages	12,00 €	30,00 €	ml
		Fruits/légumes			
	Grilleurs-Friteurs-Kébabs	Grilleur/Friteur	190,00 €	190,00 €	stand
		Kébabs			
	Autre déballage alimentaire	Bonbons-confiseries	12,00 €	30,00 €	ml
		Apiculture			
Boucherie-Charcuterie					
Salaison					
Plats préparés					
Rôtisseurs	Autre déballage alimentaire	12,00 €	30,00 €	ml	
Déballage Non Alimentaire	Déballage autre qu'alimentaire	Rôtisseur	390,00 €	390,00 €	stand
		Chaussures	12,00 €	25,00 €	ml
		Confection/vêtements			
		Literie			
		Décorations de Maison			
		Musique			
		outillage			
		Fleurs			
		Linge de Maison			
		Maroquinerie			
		Bijoux			
		Jeux-jouets			
		Divers			
		Parfum			
Quincaillerie					
Exposition	Habitat-Expositions diverses-Banque	Ustensiles de cuisine	4,00 €	75,00 €	m ²
		Habitat			
		Expositions diverses			
	Loisirs	Banque/Assurance	3,30 €	100,00 €	m ²
		Plaisance			
		Jardins			
		Motoculture			
		Cycles			
	Agriculture-Travaux publics-Levage-Manutention	Préfabriqués	3,30 €	150,00 €	m ²
		Agriculture			
Travaux publics					
Levage					
Véhicules-Voitures Camion	Assainissements	3,00 €	250,00 €	m ²	
	Manutention				
	remorques				
Fête Foraine	Voitures	15,00 €	60,00 €	ml	
	Camion				
	Alimentation				
	Gros Métiers				
	Loteries-Jeux-Machines à sous-pinces				
	Loteries-Jeux-Machines à sous-pinces				
Tentes Buvettes	Structures diverses	3,00 €	40,00 €	m ²	
	Pêches aux canards	12,00 €	40,00 €	ml	
	Manèges enfants	110,00 €	110,00 €	stand	
Tentes Buvettes	Tente-Buvette-Brasserie-Restaurant	3,30 €	100,00 €	m ²	
	Petite buvette-Petites structures	20,00 €	120,00 €	ml	
	Petite buvette-Petites structures	20,00 €	120,00 €	ml	
	Structures partenaires	0,00 €	0,00 €	m ²	
	Parking		3,50 €	unitaire	
	Frais de dossier		10,00 €	unitaire	

2. Documents contractuels

Antoine Gérard, commissaire général de la Foire, présente la documentation contractuelle de l'édition 2023 de la foire St Denis.

La documentation contractuelle comprend :

- Les conditions générales de participation à la Foire St Denis de Montilly sur Noireau
- Le guide de l'exposant
- Le guide de l'exposant (animaux)

Monsieur le commissaire général précise que cette documentation contractuelle pourra être complété rapidement d'une charte de l'environnement.

L'équipe d'organisation de l'évènement travaille en ce moment avec le SIRTOM afin de trouver des solutions pour mieux gérer les déchets sur la Foire. Celle-ci sera présenté au conseil municipal dès qu'elle sera prête.

3. Alarmes école

a. DETR

L'école de Montilly sur Noireau en RPI avec l'école de Caligny, accueille une soixante d'enfants du CE1 au CM2.

À la suite de sa visite à l'école de Montilly sur Noireau en 2021, le conseiller de prévention a mentionné plusieurs observations sur la problématique de la sécurisation de l'établissement dans son rapport.

L'une d'entre elles a paru importante et urgente par la municipalité. C'est pourquoi durant l'été 2022, tout le périmètre de l'établissement a été sécurisé par l'installation de clôture et portillons aux normes indiquées par le conseiller de prévention. Ces travaux ont été entièrement financés par la commune de Montilly sur Noireau.

A ce jour la municipalité souhaite approfondir sa démarche en équipant l'établissement en alarmes spécifiques : incendie, évènement majeur, intrusion-attentat.

Descriptif de l'investissement :

Installation d'alarmes : évènement majeur, intrusion-attentat.

Les alarmes seront installées dans tous les bâtiments de l'établissement scolaire et permettront une meilleure mise en place du plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

En effet, actuellement les méthodes d'alertes sont manuelles (corne de brume par exemple).

Plan de Financement :

LIBELLÉ DE LA SUBVENTION	MONTANT	TAUX
ETAT : DETR	1 350.71€	35 %
FONDS INTERMINISTERIEL	1 736.62€	45%
FONDS PROPRES : COMMUNE	771.83€	20 %
TOTAL HT	3 859.16€	
TOTAL TTC	4 630.99 €	

b. Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

L'école de Montilly sur Noireau en RPI avec l'école de Caligny, accueille une soixante d'enfants du CE1 au CM2.

À la suite de sa visite à l'école de Montilly sur Noireau en 2021, le conseiller de prévention a mentionné plusieurs observations sur la problématique de la sécurisation de l'établissement dans son rapport.

L'une d'entre elles a paru importante et urgente par la municipalité. C'est pourquoi durant l'été 2022, tout le périmètre de l'établissement a été sécurisé par l'installation de clôture et portillons aux normes indiquées par le conseiller de prévention. Ces travaux ont été entièrement financés par la commune de Montilly sur Noireau.

A ce jour la municipalité souhaite approfondir sa démarche en équipant l'établissement en alarmes spécifiques : incendie, évènement majeur, intrusion-attentat.

Descriptif de l'investissement :

Installation d'alarmes : évènement majeur, intrusion-attentat.

Les alarmes seront installées dans tous les bâtiments de l'établissement scolaire et permettront une meilleure mise en place du plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

En effet, actuellement les méthodes d'alertes sont manuelles (corne de brume par exemple).

Plan de Financement :

LIBELLÉ DE LA SUBVENTION	MONTANT	TAUX
ETAT : DETR	1 350.71€	35 %
FONDS INTERMINISTERIEL : FIPD-R	1 736.62€	45%
FONDS PROPRES : COMMUNE	771.83€	20 %
TOTAL HT	3 859.16€	
TOTAL TTC	4 630.99 €	

4. Commission travaux

Les membres de la commission travaux présentent les prévisions pour l'année 2023 :

Aménagement du bourg :

Le nouveau parking à côté de la Mairie ne sera pas pourvu de haies, ni de grillages. Il comportera un maillage de bitumes de couleur différentes (la Zone présumée dédiée pour la Haie sera pourvue de bitume rouge.

Le parking devant la Mairie : il était prévu de restaurer la section en Granite. Mais il est préférable d'enlever le tout (le revêtement granite est dangereux, car glissant), il sera remplacé par un maillage de bitume rouge et de couleur violette.

Un enrobé rouge sera prévu pour un cheminement le long du mur de l'ancien Presbytère jusqu'à l'ancienne école des filles (local des associations)

On ne fera pas les dos d'âne, ni les coussins berlinois

On ne touche pas aux marches en Granite sur le parvis de l'Eglise (ceci sera fait en interne)

Ces aménagements et modifications seront présentés lors de la réunion avec la société EIFFAGE. Si ça coince financièrement, nous nous réservons de proposer la restauration du parking triangulaire sur la place à côté des sanitaires.

Etat des routes du territoire Montilly sur Noireau :

Des conseillers de la commission travaux ont procédé à une enquête et analyse des zones où la route fait l'objet d'inquiétude quant à son état. Il a été déterminé plusieurs endroits où la nécessité de réparation s'impose.

Au lieu-dit le grand Jardin, un trou d'une profondeur de plusieurs dizaines de centimètres est apparu en pleine route du grand virage, il faut creuser un trou assez important (l'origine étant probablement l'effondrement d'une buse) et colmater de façon définitive : cette opération doit être budgétée (critère d'importance 4/5).

Au lieu-dit DAMECENT, la route qui dessert le lieu-dit d'une longueur d'environ 150 mètres, doit être refaite, une planification doit être envisagée (probablement pour 2024) .

La route de la Michellerie : il s'agit de la refaire sur toute la largeur et sur plusieurs centaines de mètres (en partant du hameau de la Michellerie) cout probable : selon devis fourni ultérieurement par un fournisseur a budgéter pour 2023. (Les termes et la méthodologie ont été définis par les conseillers de la commission travaux, ils seront appliques selon les règles)

Programmation et suivi de l'agenda des travaux entrepris par l'employé Communal (et par les sociétés externes)

Au cours de la précédente réunion de la commission travaux, Alain DELAUNAY Maire de Montilly a détaillé le modèle de programmation et du suivi de l'agenda des activités et travaux qui devront être entrepris par le ou les employés communaux. La liste par secteurs a été présentée, mais celle-ci sera modifiée et mise à jour selon le résultat de l'expérience

Présentation de l'avancement du projet :

Un tableau annuel a été acheté et fixé sur un mur du bureau de la secrétaire. Celui se présente comme suit : en abscisse et en coordonnée, une gestion par mois et sur les 30 jours que composent un mois : des fiches dont chaque couleur déterminent le type de secteur d'activité, sont positionnées selon un calendrier précis.

En aval, une fiche de demande d'intervention précise les modalités du travail dont l'employé devra s'acquitter (à partir de la mi-février, l'employé s'engagera a respecter scrupuleusement l'ordre et l'agencement du travail selon les règles définies L'employé a, de son côté un livre agenda, ou il pourra noter les éléments divers en fonction des informations au cours du travail accompli. Ce rapport permettra un retour d'expérience pour améliorer le système

Le modèle qui sera mis en place est perfectible, il sera mis à jour en tenant compte de l'expérience

Rénovation des locaux de la Mairie

La salle du Conseil a été rénovée et donne entièrement satisfaction. Le concept retenu permet un engagement des couts largement acceptable. Il a été donc convenu précédemment de faire des demandes devis pour les locaux restants

Il s'agit donc du bureau de la secrétaire, du Maire, et des sanitaires, ainsi que le hall d'entrée. il a été convenu lors de la précédente réunion commission travaux de faire appel à un artisan de Montilly, en l'occurrence GUEDET, les devis sectorisés sont dans la ligne des travaux de la salle du conseil

Il a et convenu que la priorité concerne le bureau de la secrétaire et le bureau du Maire. Le conseil Municipal décidera ou non du degré d'urgence pour le reste des locaux.

Réaménagement du terrain entrepôt de stockage

Il existe trop d'endroits de stockages des matériaux divers dans le bourg de Montilly. il a été convenu la chose suivante : le terrain au bout de la rue Edouard MANET sera égalisé et comblé par du tout-venant .

Les matériaux derrière l'ensemble scolaire seront déménagés vers la nouvelle zone de stockage.

Les matériaux divers qui encombrent la zone verte derrière le groupement d'HLM de la Route du Pont seront également envoyés vers la nouvelle zone de stockage

Un nettoyage profond des anciennes zones sera effectué ensuite

Stockage des barrières VAUBAN

Les barrières VAUBAN n'ont pas de zone de stockage bien répertoriée. Il a été proposé de préparer une zone adjacente au bâtiment communal, en créant une surface

bétonnée et un système d'accrochage des barrières. Ainsi, les barrières VAUBAN seront à proximité de leur Zone d'emploi

Monsieur le Maire propose d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :
Accepté à l'unanimité

5. Numérotation des adresses

Dans le cadre de la numérotation des adresses sur le territoire de Montilly sur Noireau, il convient de choisir entre la numérotation numérique ou métrique.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote
numérotation numérique adoptée